

Communiqué

Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Kreiz Breizh Argoat
Commune de Rostrenen

« Captage d'eau de Coadernault : les structures locales s'engagent »

Ce jeudi 26 février, à la suite du dernier Comité Syndical de ce mandat, M. Alain Kerbiriou, Président du SMAEP KBA, et M. Guillaume Robic, Maire de Rostrenen, ont tenu à faire un point sur l'état d'avancement des actions en cours concernant la qualité de l'eau et l'amélioration de la station de captage située à Coadernault, sur la Commune de Rostrenen.

Ils rappellent que suite à l'information transmise par l'Agence Régionale de Santé (ARS Bretagne) le mardi 16 juillet 2024, de la présence de PFAS dans le captage à une valeur atteignant 3 fois la limite qualitative de 0,1 µg/l, la décision avait été communément prise de procéder à la fermeture de la station et de refuser la possibilité légale de dilution de la ressource en eau pour rétablir les valeurs réglementaires.

Afin de protéger les consommatrices et consommateurs, la fermeture totale du captage a été effective dès le jeudi 18 juillet 2024, soit deux jours après l'alerte de l'ARS sur le dépassement des seuils de qualité (les seuils sanitaires n'étant pas établis).

Depuis cette décision, le captage de Coadernault est resté fermé en permanence et ne fournit plus d'eau potable.

L'intégralité de l'eau potable distribuée aux habitantes et habitants provient du Syndicat Mixte de Kerne Uhel, dont l'eau produite respecte, sans exception, tous les critères de qualité et de potabilité ainsi que l'ensemble des valeurs sanitaires.

L'ensemble des analyses d'eau potable sont publiques et présentes sur le site de la Mairie, du Syndicat comme sur le site <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

En parallèle, et afin d'identifier l'origine de la pollution présente sur ce captage, une étude a été sollicitée auprès du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) par les services de l'État (Direction Des Territoires et de la Mer), en charge des problématiques de pollution des sols.

Le BRGM a rendu un avis le 11 juillet 2025, avis disponible sur le site de l'ARS Bretagne.

Fort de ses recommandations, le SMAEP KBA et la Commune de Rostrenen ont sollicité les services de l'État pour l'accompagnement du BRGM dans la rédaction du cahier des charges pour une étude complémentaire réalisée par un bureau d'étude certifié en sites et sols pollués. Le SMAEP KBA et la commune de Rostrenen sont en attente d'un retour de la part des services de l'État et de leurs partenaires, à nouveau réunis sur ce sujet le vendredi 20 février dernier.

Sans attendre le retour complet des éléments, le SMAEP KBA a d'ores et déjà lancé un marché de travaux très important pour l'amélioration de la filière de captage et de potabilisation de Coadernault, en vue de l'élimination totale des PFAS. Une nouvelle filière de traitement au charbon actif est prévue en vue de traiter l'ensemble des polluants présents dans la ressource en eau. Les travaux pour la construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable devraient démarrer à l'automne prochain.

Le montant des travaux est estimé à **1,5 millions d'euros**, avec un cofinancement obtenu de 60 000 € par la Région Bretagne et des cofinancements complémentaires attendus de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor (SDAEP 22)

Contacts :

SMAEP KBA 02 96 36 38 09 - syndicat@smaepkba.fr

Mairie de Rostrenen 02 96 57 42 00 - direction@ville-rostrenen.bzh